



Depuis le 17 mars 2020, la France est engagée dans une lutte contre l'épidémie du virus COVID-19, et la population contrainte à respecter des mesures de confinement qui impactent nos vies quotidiennes et l'activité économique du pays.

Plus d'un mois après le début de cette crise sanitaire, le conseil municipal vous propose un point de situation sur plusieurs thématiques d'actualité.

Élections municipales du 15 mars 2020



Le premier tour des élections municipales a permis d'attribuer les 15 sièges composant le conseil municipal de Vendémian, ainsi que celui du représentant au sein du conseil communautaire. Cependant, conformément aux directives de l'État, le conseil municipal d'installation, permettant l'élection du Maire et de ses adjoints, n'a pas pu être organisé à la suite des élections. **En l'état, l'équipe de 2014 reste prorogée.**

L'état fixera la date et les modalités d'installation du nouveau conseil municipal lorsque cela sera possible.

🚫 L'équipe municipale en place continue d'assurer l'administration de la commune.

Gestion des services municipaux

L'activité de tous les services municipaux a été adaptée pour répondre aux mesures sanitaires de protection afin de permettre au personnel d'exercer en sécurité. Dans ce cadre, **une continuité de service a été organisée** pour assurer les tâches quotidiennes, la gestion courante, l'avancement des dossiers urgents et préparer l'après confinement. **Les agents d'entretien et les équipes techniques poursuivent leurs interventions** dans le village et sur les équipements publics, **dans le respect des gestes barrières et de distanciation sociale** qui s'imposent à tous. **Le personnel administratif** continue d'effectuer ses missions en télétravail. **La mairie reste joignable par téléphone au 04 67 96 72 69 et par mail : mairie@vendemian.fr** pour répondre à vos demandes. Des informations sont régulièrement publiées et mises à jour sur le site de la mairie.

En cette période compliquée, **le personnel de police municipale est sur le terrain** pour rappeler à la population les bons réflexes et conseiller **en matière de prévention**. Nous remercions tous nos agents pour leur implication ainsi que la population pour sa compréhension de la situation.

Concernant l'école, une reprise progressive est prévue à partir de la semaine du 11 mai. Les services de la commune viendront dans la mesure du possible en appui des enseignants qui ont assuré avec conviction pendant cette période de confinement un suivi pédagogique avec leurs élèves. Le centre de loisirs, le MDJ et la bibliothèque sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre.



>> Masques

Le 16 avril, **la mairie a commandé des masques afin que chaque habitant de Vendémian soit équipé d'un masque textile, réutilisable et lavable répondant aux normes de protection de catégorie 1***. Cette démarche a été réalisée en partenariat et co-financée par le Département de l'Hérault et la Communauté des Communes de la Vallée de l'Hérault. **Dès réception des masques une distribution sera organisée dans chaque foyer. La date de livraison n'est pas encore connue** et dépend des délais d'approvisionnement.

**validé par le ministère de l'économie, l'AFNOR et la direction de l'armement*





>> Solidarité

Depuis le début de la crise, **la solidarité s'est organisée** dans notre commune et **de nombreux habitants du village ont pris des initiatives** dans ce sens **en prenant soin des personnes isolées et en confectionnant des masques** en tissu à destination de la population. *Si vous avez du tissu, du fil, des élastiques, du temps et de la motivation vous pouvez vous rapprocher des organisateurs à l'adresse mail vendemasques@orange.fr* Vous pouvez également faire état de vos besoins en masque. Nous ne pouvons qu'encourager ces élans de solidarité et les féliciter de cette bienveillance.

Un grand **MERCI** également aux praticiens de santé, médecins, infirmiers, personnels soignants et d'aide à la personne, et aux sapeurs-pompiers qui poursuivent leurs missions au service de la population, et dont le rôle est déterminant dans la gestion de cette crise. Nous n'oublions pas non plus les services de la Poste et les agents de propreté qui continuent à relever nos déchets.



La proximité joue un rôle prépondérant dans cette période particulière. Aussi nous remercions particulièrement **nos épiciers qui assurent une ouverture quotidienne**, mais aussi les commerçants ambulants, les distributeurs de circuits courts, qui continuent d'approvisionner la population malgré des conditions de travail particulièrement difficiles.

Les entreprises peuvent bénéficier de mesures d'accompagnements décidées par le gouvernement et renforcées par le pays Cœur d'Hérault et la Région. N'hésitez pas à consulter le lien prévu à cet effet sur le site de la commune.



>> FESTIVITES / ANIMATIONS

Le président de la République a annoncé qu'aucune manifestation importante ne pouvait avoir lieu avant la mi-juillet, cela signifie que **toutes les manifestations habituelles sont annulées** : Avril des clowns, ARTS&co, gala de danse, rencontres sportives... Cela implique également l'annulation des festivités liées au 14 juillet. Certaines associations envisagent quant à elles un report de leur programmation à l'automne si les conditions sanitaires le permettent.



L'hommage aux anciens combattants sera rendu par le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument sans public.

Respect des mesures de confinement

Les mesures de confinement restent en vigueur jusqu'au 11 mai et l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 24 mai. Même si rester confinés est difficile, ne relâchez pas vos efforts et respectez les gestes barrière et la distanciation lors de vos sorties. Pensez à vous munir de vos attestations de déplacement dérogatoire disponibles entre autres sur la porte ou le site de la mairie.



Les lieux publics, aire de jeux, tambourin, stade, city, boulodrome et les salles communales sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

L'équipe municipale reste engagée au service de tous, en attendant des décisions centrales en une période difficile, inédite et inconnue. Nous nous adapterons car il nous faut garder, cet horizon d'espoir et de reconstruction. Votre confiance en nos structures locales, à Vendémian et dans chaque commune est essentielle pour affronter, ensemble et à notre échelle, des défis globaux et biens complexes que chacun d'entre nous sait désormais mesurer.

Prenez bien soin de vous. Le conseil municipal.

